

## LE STAGE PAYSAN CRÉATIF

### Public

Porteurs de projet prêts à s'installer, disposant d'un diplôme ou d'une expérience agricole et ayant identifié le territoire de sa future installation.

### Pré-requis

Avoir identifié le lieu d'installation et/ou avoir identifié son foncier.

### Dates

15 et 16 mars 2018  
14 et 15 mai 2018  
27, 28 et 29 juin 2018  
13 et 14 septembre 2018  
18 septembre 2018  
et 19 octobre 2018  
13 et 14 décembre 2018

### Durée

1 an avec 6 temps collectifs de 2/3 jours.

### Lieu

Chez un paysan, à proximité du lieu envisagé pour l'installation.  
Lieu de regroupements  
Itinérant sur la région.

### Coût

Achat de l'outil comptabilité : 50 euros.  
Ce dispositif est financé par le FEADER et la Région Centre-Val de Loire. Stage indemnisé par Pôle emploi ou la Région Centre-Val de Loire.

Un an de stage pour acquérir les compétences techniques et finaliser de façon sécurisée votre installation. Vous serez en partie chez un ou plusieurs paysan(s) accueillant(s), et en partie sur votre future exploitation (si le lieu est déjà identifié).

### Objectifs

- \* Finaliser la recherche de son lieu d'installation,
- \* Se créer un réseau d'appui local,
- \* Dimensionner son outil de travail,
- \* Identifier les possibilités de financement des investissements, finaliser les choix de commercialisation,
- \* Adapter la communication.

### Contenu

Choix d'un paysan accueillant, dans le secteur que vous avez repéré pour votre future installation,

Mise en place progressive de votre projet d'installation : recherche de foncier, préparation de votre outil de production. L'occasion de bénéficier d'un coup de main (ou de matériel !) du paysan accueillant comme dans une banque de travail, pour les premiers travaux de mise en place du site (bâtiments, tunnels, travail du sol...).

Participation à une formation de 13 journées (6 sessions de 2/3 jours), itinérante sur la région, au service de la finalisation de votre projet d'installation.

### Méthodes pédagogiques

Pédagogie par l'action et préparation à la responsabilité et à l'autonomie.

### Intervenants

Marie-Pierre Auvray (ADEAR 37), Elisabeth Baillet (AFOCG 45), Coopérative paysanne de Belêtre, Centre actif, CIAP 49, Marie-Guégan (accompagnatrice au changement), des experts communication /commercialisation, aspects juridiques et fiscaux.

➤➤➤➤ Stage paysan créatif : suite